

**VISITE DE M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION  
(LONDRES ; LE 27 NOVEMBRE 2013)**

**ELÉMENTS DE LANGAGE SUR LES RELATIONS BILATÉRALES**

- Les relations entre le Royaume du Maroc et le Royaume Uni, sont **riches et séculaires**, marquant huit siècles d'échanges diplomatiques marqués au cours de l'année 2013, que nous allons célébrer ce soir avec nos amis et partenaires britanniques, en présence d'une importante délégation marocaine qui s'est déplacée en force pour commémorer comme il se doit cette relation privilégiée.
- **Sa Majesté le Roi Mohammed VI accorde une grande importance** à l'évolution positive et dynamique de nos relations bilatérales basées sur des sentiments d'amitié, de franchise et la défense d'intérêts communs croissants.
- Le Maroc est **satisfait de l'évolution de ses relations bilatérales** avec le Royaume Uni qui ont connu un élan remarquable ces dernières années avec un contenu enrichi et diversifié:

➤ **Sur le plan politique**

- Les **relations institutionnelles sont mieux structurées**, notamment depuis l'établissement en 2006 du «Forum de Dialogue ministériel», suivi par l'élaboration en 2010 du «*Partnership Agenda*», que nos **deux Royaumes souhaitent désormais élargir et renforcer par l'instauration d'un Partenariat plus stratégique et ambitieux** ;
- La **coopération parlementaire s'est considérablement approfondie** par le biais de nos Groupes d'amitié parlementaire, l'organisation de plusieurs visites au Royaume de délégations parlementaires britanniques et le développement d'une coopération institutionnelle structurée par le Mémorandum d'entente initié entre notre Parlement et la Fondation Westminster en 2010 et élargi en Mars 2013 ;
- **Le dialogue politique s'est vu rehaussé par un échange de visites plus fréquent au niveau ministériel**, dont la dernière visite en date pour le Maroc est celle du Chef du Gouvernement, M. Abdel-Ilah Benkiran, au début du mois d'Octobre 2013.
- Notre **coopération multilatérale a également gagné en profondeur et diversification** grâce à notre collaboration plus étroite, dont en particulier au niveau du **Conseil de Sécurité** au cours de ces deux dernières années. Cette coopération mérite d'être **poursuivie et renforcée**, notamment dans le sillage l'élection récente de nos deux pays au sein du **Conseil des Droits de l'Homme**.

➤ **Sur le plan économique et commercial**

- Le Maroc place le domaine économique au cœur du **renforcement du dialogue stratégique** avec le Royaume-Uni, sur la base d'un «agenda commun pour la prospérité» (Prosperity Agenda) suggéré par Londres.
- Le Maroc, qui souhaite **diversifier et élargir ses échanges** avec le marché britannique, participe à tous les Salons Internationaux et professionnels organisés par le Royaume Uni.
- Le Royaume se félicite de la **désignation de Lord Sharman comme Envoyé spécial du Premier Ministre** pour développer les relations commerciales avec le Maroc.
- Le Maroc aspire à **redynamiser le « Moroccan British Business Council » (MBBC)**, car les deux gouvernements ont besoin de cette « voix pertinente » pour donner une impulsion aux échanges économiques et d'investissements.

- Les **importantes réunions du MBBC prévues demain** (le 28 novembre 2013) permettront d'entamer cette **refonte sur la base de la formule du « Business Leaders Forum »** proposé par Lord Sharman, en réponse au vœu du Maroc de rehausser la composition britannique du Conseil. Cette rencontre permettra surtout de **lancer une feuille de route conjointe sur la base de sous-groupes sectoriels** visant à développer les échanges dans des **secteurs de priorité commune dont ceux de l'énergie, du tourisme, des services financiers, de l'agroalimentaire et de l'éducation**, ainsi que les possibilités d'un **partenariat économique élargi sur l'Afrique de l'Ouest**.

#### ➤ **Sur le plan militaire et sécuritaire**

- Le Maroc se félicite de l'excellente coopération militaire et sécuritaire avec le Royaume Uni qui est **l'un des volets les plus développés et efficaces de la relation maroco-britannique** et illustre le niveau de confiance atteint entre nos deux pays.
- Le Maroc a **répondu positivement à la demande britannique** pour le renforcement de la coopération militaire et se félicite de la **signature, en Septembre 2013, de l'Accord sur le Soutien Réciproque et le Statut des forces armées (SOFA Agreement)** qui permettra de renforcer et élargir l'accord de coopération militaire technique de 1993.
- S'agissant plus généralement de notre **coopération sécuritaire, les échanges entre nos services ont significativement évolués**, eue égard à la multiplication des menaces croisées en Afrique du Nord et de l'Ouest. Ces échanges gagnent à être mieux structurés et le Maroc souhaiterait notamment la mise en place d'un comité de coopération en matière de lutte contre le terrorisme à l'instar de l'Algérie.

#### ➤ **Sur le plan de la coopération judiciaire**

- Les deux Royaumes ont conclu, ces dernières années, une **série d'accords judiciaires ayant permis de renforcer notre coopération judiciaire** notamment, sur les questions relevant du statut personnel (Accords sur la Coopération judiciaire, la Convention relative à l'assistance mutuelle légale en matière pénale et la Convention sur l'extradition).
- La **récente mise en œuvre du Mémoire d'Entente sur les Expulsions avec Garanties**, que nos deux pays ont négocié depuis 2006 et dont le premier cas d'extradition vient d'être concrétisé ce mois-ci, vient confirmer la dynamique de renforcement de notre coopération vers un véritable partenariat.

#### ➤ **Sur le plan culturel et scientifique**

- La **coopération scientifique entre les deux Royaumes reste un domaine à développer**, d'autant plus que le facteur linguistique ne constitue plus un obstacle, eu égard à la grande demande d'apprentissage de la langue anglaise au Maroc.
- Lors de la **visite à Londres du Ministre de l'Enseignement supérieur, des technologies et de la formation des Cadres, M. Lahcen Daoudi (Janvier 2013)**, un intérêt commun pour les programmes de langue anglaise avait été identifié avec son homologue britannique, M. David Willetts, à travers des **programmes de coopération pouvant accompagner et enrichir les diverses formations professionnelles marocaines**. Des **projets d'ouverture d'établissements scolaires britanniques** sont aussi en cours d'étude, ainsi que la possibilité d'établir des **campus nord-africains de grandes universités britanniques au Maroc**, en particulier les « Business schools ».
- Le Maroc se félicite de notre **très riche et diverse coopération culturelle et la tenue régulière de plusieurs manifestations** à Londres pour promouvoir la culture marocaine et tisser les liens entre les deux peuples, sur la base des valeurs d'ouverture et de tolérance prônée par nos deux pays.

- La ratification, en 2013, de l'**Accord de coopération cinématographique** est un nouvel outil qui permettra de renforcer les échanges très prometteurs entre nos industries respectives dans ce domaine.

### ➤ La Question Nationale

- Notre dialogue sur la Question du Sahara a beaucoup **évolué grâce au renforcement de notre dialogue politique**. Le Maroc **apprécie l'approche constructive et équilibrée prônée par le Royaume Uni**, ainsi que la considération accordée aux préoccupations de notre pays.
- L'avis du Gouvernement britannique est examiné avec grand intérêt et le **développement du rôle positif et crédible du CNDH** dans cette dynamique est une **illustration de ce que nous pouvons accomplir ensemble**, dans le cadre d'échanges directs, francs et pragmatiques.
- Le Maroc a toujours fait état de son engagement plein et sincère à trouver une solution politique de compromis à ce différend et s'est montré prêt à discuter de tous les aspects qui en découlent, en toute transparence et franchise.
- Dans cet esprit, nous **souhaiterions engager nos partenaires britanniques dans un dialogue plus direct sur des aspects particuliers de la Question du Sahara** qui font surface dans d'autres cadres de discussion et **sur lesquels le Royaume Uni a exprimé certaines préoccupations** auxquelles nous sommes entièrement prêts à répondre.
- Ceci avait été le cas pour la thématique des droits de l'homme, sur laquelle nous avons pu avancer de manière constructive à travers notre dialogue bilatéral. Aujourd'hui, une situation similaire se pose en ce qui concerne les **ressources naturelles, notamment à la lumière de l'abstention du Royaume Uni au vote sur le renouvellement du Protocole de Pêche Maroc-UE**, au sein du Comité des Représentants Permanents du Conseil (COREPER). L'explication de vote britannique a fait état de préoccupations sur les coûts et bénéfices apportés à l'UE par ce Protocole, ainsi que sur les retombées pour les populations locales.
- Nous sommes **prêts à engager un dialogue direct avec le Royaume Uni qui puisse répondre à ces points précis** et à toute autre interrogation de nos partenaires britanniques et ce, en amont de telles échéances européennes ou multilatérales afin d'éviter de se retrouver devant un fait accompli qui suscite une incompréhension au sein de notre pays.

### ➤ Dimension régionale – Maghreb/Sahel/Afrique du Nord et de l'Ouest

- Le Maroc **salue l'intérêt accordé par le Gouvernement britannique à la dimension régionale de la Question du Sahara**, notamment par rapport au **rôle de l'Algérie** dans les blocages actuels, les **entraves que cela engendre sur l'intégration régionale** et les **menaces transversales au Sahel**, qui imposent d'urgence une résolution pacifique et définitive du conflit sur le Sahara marocain.
- Le Maroc se félicite de nos **échanges plus fréquents sur ces questions et nous pourrions envisager d'engager une coopération triangulaire** qui permettrait de joindre nos efforts, sur la base de projets concrets de réforme, de développement et de renforcement des capacités.
- La **deuxième visite au Maroc, les 13 et 14 Novembre 2013, du Représentant Spécial britannique pour le Sahel, M. Stephen O'Brien**, dans le cadre de sa participation à la Conférence Ministérielle régionale sur la Sécurité des Frontières **a permis d'assurer le suivi de nos échanges sur les questions de sécurité en Libye et dans les régions d'Afrique du Nord et de l'Ouest, pour lesquelles Londres nous partageons un grand intérêt**.
- Il existe une **large convergence de vues entre nos pays sur les causes profondes et les actions nécessaires pour répondre aux menaces communes à notre sécurité**, ainsi que sur la nécessité de renforcer la coopération régionale et internationale, sur le plan opérationnel, pour pouvoir y répondre de manière ferme et adéquate.



